

Fiche Projet Rue aux enfants

A) Présentation générale

1. Résumé du projet et date prévisionnelle

Acteur sur le secteur de Saint Gilles les Bains et La Saline les Bains, le RJO (Réseau Jeunesse de l'Ouest) accueille près de 500 enfants au sein de ses accueils de loisirs. Bien qu'elle soit présente au sein d'établissements scolaires essentiellement, l'association souhaite s'inscrire pleinement dans l'animation du territoire et mettre à disposition son savoir-faire et ses compétences au service des enfants et des familles du secteur.

Reconnue auprès des familles et de la mairie de Saint-Paul, l'association souhaite développer son action et proposer des animations socio-culturelles sur le territoire. En s'appuyant sur l'expérience de Jean-Pierre Bertrand, éducateur spécialisé et coordinateur, qui a déjà coordonné une « Rue aux Enfants » auprès de l'association Tournesol à Mérignac (33), l'équipe de direction a réfléchi à la pertinence d'un tel projet. Après avoir travaillé à l'élaboration et à la réalisation d'une « Rue aux Enfants », elle souhaite vous le présenter pour en obtenir une validation du collectif et ainsi être reconnu comme acteur local.

Dans une société où, depuis plusieurs années et de manière excessive, la priorité a été donnée à la circulation motorisée individuelle, votre collectif s'est interrogé sur la place occupée par les enfants dans l'espace public. La découverte de l'environnement, des espaces, de la ville est un préalable pour eux pour se confronter au réel, pour s'affirmer et pour grandir. Leur personnalité se construit par l'apprentissage physique et sensoriel de leur autonomie dans une communauté humaine. La « Rue aux Enfants » offre un espace privilégié et stimulant pour cet apprentissage car il permet aux enfants et aux adultes de se rencontrer et de jouer dans la rue en toute sécurité.

Bien qu'il part d'un constat à visée des enfants, ce concept s'adresse à tous. La rue n'est pas uniquement un lieu où l'on circule mais c'est également un espace de rencontres entre voisins, quelque soit sa situation sociale, son origine et son âge. Il est important que l'espace public soit partagé par l'ensemble de la population, par toutes les générations. Il est un « bien commun » qui favorise le lien social et la cohésion.

L'animation d'une « *Rue aux Enfants, Rue pour Tous* » c'est d'être dans l'espace public pour aller à la rencontre des petits et des grands, de favoriser la rencontre par le jeu, d'impulser une attention particulière sur les aménagements urbains et enfin d'associer les enfants et les adultes dans l'organisation de l'évènement. Ce dernier objectif est très important car la dimension participative émancipatrice des individus est une notion d'éducation populaire que porte l'association RJO.

Dans notre projet, notre volonté est de proposer des animations gratuites portées par les professionnels de l'association mais également et surtout, construire des actions et des animations avec les associations du quartier d'implantation. Les objectifs principaux sont de soutenir l'initiative citoyenne insufflée par la municipalité, s'inscrire dans des actions d'éducation populaire, faire émerger des idées pour améliorer la vie du quartier, lutter contre

les inégalités sociales, l'isolement des jeunes et des anciens, et de façon plus générale, sensibiliser les familles sur des sujets sociétares (la sécurité routière, l'environnement...).

A travers les animations que nous voulons proposer, l'intérêt de ce concept est qu'il peut se décliner sous différentes formes. Les activités peuvent être sportives, ludiques, culturelles. Il peut s'agir de **jeux libres et traditionnels**, d'**activités artistiques** comme le street art, la craie au sol, de **parcours de modes actifs** comme le vélo, la trottinette, de **pratiques sportives** comme le basket, le ping-pong, des **spectacles vivants et musicaux**, des **activités de sensibilisation** à la prévention routière, des **ateliers écoresponsables**, et/ou écocitoyens ou encore un **espace dédié à la petite enfance**. Toutes ces propositions reposent sur une multitude d'acteurs qui seront présents soit en amont de l'évènement, soit le jour même. Il peut s'agir d'associations sportives, issues du secteur de l'éducation populaire, scientifiques, artistiques. Des partenaires locaux comme une médiathèque ou une école ou encore les collectivités locales pourront également s'y investir.

Après avoir repoussé l'évènement à 2 reprises suite à la crise sanitaire, pour cette première édition, l'association RJO envisage la date du **dimanche 20 novembre 2022** de 14h à 18h, Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

2. Présentation du porteur de projet (association, conseil de quartier, collectif, collectivité locale...) :

Le Réseau Jeunesse de l'Ouest (RJO) est le fruit d'un projet conduit en 2018 par les dirigeants de deux associations, présentes depuis près de 30 ans, sur le secteur de Saint Gilles les Bains sur la commune de Saint-Paul (974), désireuses d'unir leur force afin de stabiliser la structuration de leurs établissements. L'association RJO développe et organise différents accueils de loisirs à destination des jeunes. Ses objectifs sont concentrés sur deux axes principaux que sont, l'épanouissement des enfants et la valorisation des métiers en lien avec l'animation.

Les accueils déployés par le RJO émanent d'un accroissement des demandes des familles du secteur, les services qui sont proposés se veulent divers afin de répondre aux spécificités de chacun : Péri-scolaire, Mercredis Jeunesse, Séjours sans hébergement pendant les petites vacances, Séjours avec hébergement.

Nos accueils s'adressent à différents publics :

- Péri-scolaire : Enfants âgés entre 3 et 11 ans fréquentant une des écoles suivantes :
 - o Élémentaire et Anne Mousse de La Saline les Bains
 - o Primaire Roquefeuil de Saint Gilles les Bains
 - o Élémentaire et Maternelle Carrosse de Saint Gilles les Bains
- Mercredis Jeunesse : Tous les enfants âgés entre 3 et 12 ans
- Séjours sans hébergement pendant les petites vacances : Tous les enfants âgés entre 3 et 12 ans
- Séjours avec hébergement : Variable (tranche d'âge pouvant aller de 4 à 17 ans quel que soit leur établissement scolaire de rattachement).

Le RJO est une association à loi 1901, elle est dirigée par un conseil d'administration composé de membres bénévoles qui élisent en leur sein les membres du bureau (Président, Trésorier et Secrétaire). Ces membres bénévoles gouvernent l'association et fixent les grandes orientations éducatives et budgétaires. La gestion quotidienne est déléguée à du personnel salarié. Les membres du Conseil d'Administration donnent délégation à une Directrice Générale, chargée de l'application des orientations et du bon déroulement de l'activité. L'association compte actuellement 46 salariés employés à l'année.

3. Décrire les raisons qui vous ont amenés à proposer un dossier :

Depuis plus de 3 ans, l'association développe ses accueils de loisirs à visée des enfants fréquentant les écoles sur le temps péri-scolaire et en ouvrant aux enfants extérieurs aux établissements pour les mercredis jeunesse et les petites vacances scolaires. Forte de cette expansion, elle souhaite à présent se concentrer sur des nouveaux projets socio-culturels et à destination d'un autre public. Implantée sur la commune de Saint-Paul dans un secteur socialement favorisé pour 2 de ses sites, l'association souhaite proposer, dans un premier temps, une animation de sensibilisation et de développement de territoire sur un autre de ses sites dont la population présente des difficultés économiques, sociales et culturelles.

L'enjeu au niveau local est double pour la municipalité de Saint-Paul car d'une part, par son soutien financier et logistique auprès du RJO, elle affirme sa collaboration avec des

associations tournées vers la jeunesse, d'éducation populaire et d'autre part, elle affiche sa volonté de développer le territoire à travers des initiatives associatives et citoyennes.

Le partenariat représente un vrai enjeu local. En effet, ce concept peut être utilisé pour développer des partenariats avec les acteurs locaux comme les associations, les institutions ou encore les élus. Mais on peut imaginer des partenariats avec une multitude d'associations du quartier et bien au-delà, pour promouvoir le territoire et faire la promotion du vivre-ensemble en sensibilisant les usagers de toutes générations autour de valeurs fortes.

Obtenir une labellisation par votre collectif permettrait à l'association d'être reconnue comme acteur de la jeunesse au-delà des accueils de loisirs afin d'être en capacité de développer le concept sur le territoire de la commune de Saint-Paul et être un interlocuteur local vis-à-vis du collectif national pour guider d'autres associations ou acteurs sur l'île de la Réunion.

4. Décrire vos expériences en matière d'animation (en structure, dans l'espace public...), de pédagogie et de connaissance du public enfant :

Bien que l'association RJO soit issue d'une fusion de 2 associations sur le secteur de Saint Gilles les Bains, ces dernières ont œuvrées pendant près de 30 ans pour offrir des solutions de garde aux enfants des écoles de Saint Gilles les Bains et La Saline les Bains. Elles proposaient des activités à la sortie des classes dans l'attente des parents.

Le RJO est dans la droite lignée de ces associations dont la volonté affichée par l'équipe de direction est de consolider les activités des accueils de loisirs, de proposer de nouveaux projets et de développer notre action en dehors des structures. L'association accueille des enfants et propose des activités et animations de qualité tant sur le plan collectif qu'individuel. Nous avons à cœur d'être reconnu comme lieu d'éducation complémentaire et ainsi contribuer à l'évolution des enfants.

Au sein des structures, nous proposons des activités adaptées aux enfants en nous appuyant sur une équipe de 38 animateurs. Un projet pédagogique est élaboré chaque année et guide nos actions. Nous proposons des activités sportives, manuelles ou artistiques ce qui contribue à l'évolution des enfants.

Comme évoqué précédemment, l'équipe de direction du RJO souhaite proposer des projets en dehors de murs des établissements scolaires. Pour cela, elle va s'appuyer sur l'expérience de Jean-Pierre BERTRAND, coordinateur dans l'association. Celui-ci a déjà porté une « Rue aux Enfants » au sein de l'association Tournesol située à Mérignac (33). En lien avec l'équipe d'animation du Centre Social du Burck, et plus précisément avec le soutien de Nadège SOURD, il a mis en place cet évènement ce qui représente une vraie valeur ajoutée pour le RJO. Aussi, de formation d'éducateur spécialisé, il possède des connaissances en développement et psychologie de l'enfant ce qui vient s'ajouter aux techniques et savoirs de l'animation que possède l'équipe de direction.

B) Description du site proposé (analyse spatiale)

A la suite de notre premier projet prévu en novembre 2021, votre collectif avait formulé des recommandations que nous avons essayé de prendre en compte. Ainsi, le choix de la rue a été motivé pour être au plus près des espaces de vie quotidienne des enfants du quartier à savoir les écoles. Cette rue joue un rôle important dans la vie des familles. Aussi, nous avons réfléchi à proposer une animation qui viendra contribuer à un changement d'aspect du quartier ou à un aménagement susceptible d'apporter un meilleur cadre de vie. Nous envisageons donc de faire réaliser une fresque murale aux enfants et aux familles aux abords des écoles. Cette réalisation commune viendra égayer un mur nu qui est visible de tous.

1. Nom de la rue :

- Chemin Carosse à Saint Gilles les Bains (97434)

2. Description du type de localisation (quartier, situation dans la ville, environnement social et économique) :

- Le lieu de l'évènement est un espace (rue + parking) situé proche des écoles maternelles et élémentaires dans un quartier en périphérie du centre-ville attractif et touristique de Saint Gilles les Bains. Il est essentiellement composé de logements de type maisons individuelles et d'une partie de logements sociaux. Non reconnu comme quartier prioritaire, il présente néanmoins des caractéristiques d'une population en difficultés économiques et sociales. En effet, un certain nombre d'habitants n'a pas ou peu d'activité professionnelle et présente des problématiques sociales. De plus, du fait de son emplacement à la fois proche et éloigné du centre-ville essentiellement habité par des « zoreils » (métropolitains), le quartier composé de familles créoles a une histoire chargée qu'il convient de prendre en compte pour lutter contre les discriminations et pour tisser plus de lien social et de vivre-ensemble.

3. Longueur approximative de la rue :

- La rue mesure environ 300 mètres de long et présente un dénivelé et un léger virage.

4. Description des caractéristiques selon les parties de la rue (caractéristiques dimensionnelles, ambiance, animation...) :

- Dans son premier tiers, la rue est plate et passe devant l'école élémentaire du quartier. La seconde partie est composée de ralentisseurs et de l'entrée vers les parkings. Enfin, le dernier tiers représente la partie la plus pentue avec un virage. Cet espace est très fréquenté dans le quartier car il regroupe l'entrée de l'école maternelle et de l'école élémentaire. C'est un vrai lieu de passage pour les piétons et les véhicules motorisés. Il est composé de 2 parkings, d'un arrêt de bus, d'un jardin d'enfants et de quelques maisons individuelles.

5. Hauteur approximative des bâtiments qui bordent la voie :

- Les bâtiments qui sont présents au bord de cette rue sont, d'un côté des maisons individuelles et d'un autre côté, des parkings pour les écoles.

6. Largeur approximative de façade à façade :

- La largeur de la rue est entre 5-6 mètres et 7-8 mètres en comptant les trottoirs de chaque côté.

7. Animation, présence de commerces :

- C'est un quartier résidentiel sans présence de commerces. Il est surtout identifié comme étant le lieu des écoles du quartier.

8. Ensoleillement au cours de la journée :

- Situé à la Réunion, le soleil est très présent sachant que la date retenue en novembre est une période considérée comme le début de l'été. L'espace identifié est exposé au soleil. Il n'y a que 2 arbres au centre des parkings.

9. Niveau de trafic :

- Important

Niveau de bruit :

- Important

Accessibilité :

- Quartier desservi par des bus et accessible par la route. Il est proche du centre-ville donc accessible à pied également.

10. Présence d'équipements publics (école, équipement social, sportif, etc.) :

- Comme déjà évoqué, l'espace choisi pour l'évènement est très connu pour être le lieu des écoles du quartier. Aux abords de la rue, une Maison pour Tous (lieu de rencontres associatives) est présente pour dynamiser le quartier. Un plateau sportif est également présent dans le quartier à quelques minutes à pied de la rue identifiée.

11. Présence de générateurs de véhicules motorisés (garages, entreprises à livrer, boulangeries, etc.) :

- Il s'agit d'un lieu plutôt passant soit pour l'accès aux écoles, soit pour les logements individuels proches de la rue ou plus éloignés, soit pour se rendre dans les hauts du quartier. Plus haut dans le quartier se trouve un garage automobile, un tatoueur et d'autres logements privés ou sociaux. Nous pouvons dire qu'il s'agit d'un espace générateur de passages et donc de nuisances sonores.

12. Statut réglementaire actuel (voie à 30 km/h, piétonne, zone de rencontre, pas de spécificité, etc.) :

- Pas de statut particulier mais comme il s'agit d'une zone d'habitations résidentielle, la circulation se fait autour de 30km/h. Cependant, aucune signalétique n'indique soit une zone à allure modérée, soit une sortie d'école. Seule la présence de ralentisseurs modère la circulation.

C) Description

1. Les points d'appui (expérience, partenariat, équipe mobilisable) :

Alors que nous avons projeté de réaliser notre première « Rue aux Enfants » en novembre 2021, et suite à la crise sanitaire COVID, nous avons fait le choix de reporter l'évènement. En effet, nous ne souhaitons pas imposer le port du masque dans une manifestation publique qui se veut créatrice de lien social et de vivre-ensemble. Le simple fait de porter un masque serait venu mettre une barrière dans les échanges et la rencontre.

A cette époque, nous avons mis en place un comité de pilotage que nous avons donc relancé en juin dernier. Malgré ce report, la mairie de Saint-Paul, auprès de qui nous avons déjà validé le projet et obtenu une subvention exceptionnelle de 3000 euros, nous a renouvelé son soutien financier et en matière de logistique.

En point d'appui principal, comme évoqué précédemment, nous nous appuyons sur l'expérience de Jean-Pierre BERTRAND, coordinateur dans l'association, qui a déjà organisé une « Rue aux Enfants » et qui a connaissance des paramètres et conscience des besoins et des enjeux.

Parce que nous avons à cœur de réussir ce projet, nous avons conscience qu'il doit être porté par tous, que ce soient les habitants, les animateurs de l'association, les familles adhérentes, la municipalité et les acteurs locaux. En tant que porteur du projet, nous avons donc réuni un nouveau comité de pilotage constitué de la collectivité, comme partenaire principal, ainsi que de 6 associations de quartier auxquelles nous avons fait une proposition d'organisation d'une « Rue aux Enfants ». Après réflexion, toutes ont accepté de se joindre au projet. Nous nous sommes donc réunis à 3 reprises pour convenir du contenu, des animations proposées et du besoin en logistique.

Dans un second temps, nous avons constitué une équipe de 12 animatrices volontaires qui vont porter les animations le jour J accompagnées de parents bénévoles que nous allons mobiliser dans les semaines à venir. Les associations partenaires seront également présentes le jour J pour mener des activités tout comme les membres de la direction de l'association.

Avec les habitants, nous avons prévu de communiquer sur l'évènement un mois à 3 semaines avant par affichage dans le quartier mais aussi et surtout auprès des enfants scolarisés. Nous avons assisté dernièrement à des conseils d'école au cours desquels nous avons présenté le projet et tenter de mobiliser de nouveaux acteurs. Nous avons prévu, par le biais des directeurs d'écoles, de communiquer sur l'évènement dans les cahiers de liaison des enfants.

2. Les résistances humaines, politiques et techniques (place de la circulation, vitesse, habitudes...) :

Bien que nous soyons motivés et engagés dans ce projet, nous avons conscience que des freins peuvent apparaître tant au niveau institutionnel qu'auprès des habitants. En effet, la municipalité est présente à nos côtés dans l'élaboration du projet mais nous avons besoin de nous assurer du soutien logistique pour le jour J. Nous avons également le souhait que cet évènement ne soit pas utilisé à des fins politiques car la dimension participative y est très

présente et nous savons qu'elle est un enjeu local. La gratuité des animations et l'aspect socio-culturel développé par l'association pourrait également être source de récupération.

Concernant les habitants, nous proposons une animation dans le quartier mais nous pouvons nous interroger sur l'acceptation et l'appropriation du projet. En effet, nous envisageons la fermeture temporaire d'une rue du quartier ce qui pourrait entraîner une certaine hostilité vis-à-vis des habitudes personnelles de chacun. Peut-être que certains pourraient manifester un rejet d'un tel projet.

Il faut également évoquer la dimension culturelle très présente à la Réunion. Nous sommes une association composée de personnes issues de différentes cultures et ethnies mais avec une dominante métropolitaine. Le quartier dans lequel nous souhaitons intervenir et proposer une « Rue aux Enfants » est composé d'une population créole. Nous pensons que l'aspect culturel peut être autant une richesse qu'un réel frein. C'est pourquoi nous souhaitons associer le plus possible les habitants tant pour les propositions d'animations que dans le portage du projet en lui-même. La présence des associations du quartier dans le comité de pilotage représente un gage de réussite.